Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 62 (1970)
Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous savons, M. le Président de la Confédération et Messieurs les Conseillers fédéraux, que vous n'avez cessé de suivre avec attention le développement des assurances sociales. Nous vous en remercions en exprimant l'espoir que vous examinerez notre mémoire avec bienveillance et que vous vous emploierez à améliorer les prestations de l'AVS/AI selon les exigences de l'heure.

Veuillez agréer, Monsieur de Président de la Confédération, Messieurs les Conseillers fédéraux, l'assurance de notre haute considération.

Union syndicale suisse
Parti socialiste suisse

Bibliographie

Loisirs des femmes et temps libre, par France Govaerts. Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, novembre 1969, 308 pages, 36 tableaux statistiques, 10 figures. – *Loisirs des femmes et temps libre* est l'un des rares ouvrages qui compare les loisirs de l'homme et de la femme d'après les rôles qu'ils assument dans la vie quotidienne, en milieu urbain. L'auteur traite ce sujet en analysant certaines statistiques de la *Recherche comparative internationale sur les budgets temps* dirigée par Alexandre Szalai et, plus spécialement, les tableaux mécanographiques de l'enquête belge menée dans ce cadre, en 1966, par Pierre Feldheim et Claude Javeau. Celui-ci a collaboré aux *Informations complémentaires* de *Loisirs des femmes et temps libre,* ainsi qu'Anne Spitaels-Evrard et Georges Chapelier, anciennement attachés de recherche au Centre national de sociologie du travail, qui assistèrent également pour le calcul des données chiffrées.

Vivons-nous dans une civilisation du loisir ou des loisirs? Quelles différences délimitent le champ d'application de ces deux expressions face aux temps libre, cette grande conquête de notre siècle?

A mi-chemin entre la liberté pleinement vécue et la contrainte partiellement ressentie, le loisir quotidien se pare de l'attrait du mythe tout en s'affirmant comme phénomène généralisé. Dépendant des conditions d'existence inscrites dans l'organisation sociale et les traditions, sa valeur fondamentale est de permettre à l'être humain la libre disposition d'un temps qui pourrait être réservé aux occupations qui comblent ses aspirations.

Le loisir d'aujourd'hui, image d'une civilisation orientée par le besoin croissant d'information, est absorbé en très grande partie par la télévision et la lecture, qui, avec la radio comme fond sonore de nombreuses occupations, dispensent chaque jour, à chacun, la nouvelle de l'événement et l'impression d'exister à part entière dans le meilleur et le pire des mondes. A ces caractéristiques actuelles s'en ajoutent d'autres: le loisir présente l'éternel visage de l'être humain qui a besoin de vivre avec les siens, avec ses parents, ses amis, ses voisins et ses collègues. Les passe-temps – bricolage et hobbies – comptent aussi parmi les principaux centres d'intérêt.

La notion des responsabilités se rapporte à celle des rôles. Le temps accordé au loisir en dépend, de même que le droit aux loisirs. A ce point, ce droit est-il effectif? A quel point le loisir présente-t-il un contenu réel, si on le considère comme valeur étayée par des activités volontaires et conscientes de libre choix, d'option réfléchies et de dépassement personnel?

Dans quelle mesure, au sens strict du mot, et de quelle façon les femmes y trouvent-elles leur part? Cette part varie-t-elle suivant des facteurs en rapport avec l'organisation sociale? Le conditionnement qui s'y associe a-t-il pour conséquence de différencier la quantité de temps libre d'après les catégories socio-démographiques et professionnelles des populations de référence?

Quelles sont les inégalités d'accès au loisir et aux loisirs pratiqués? Y a-t-il des mesures à prendre pour réduire les inégalités et les déséquilibres?

Sur la toile de fond des grandes tendances du loisir d'aujourd'hui, comment se dessine l'image de la femme?

France Govaerts y répond en présentant ses données suivant un système de références conceptuelles et dans le cadre d'une théorie sociologique du travail, du loisir et de la condition des femmes.

Les Carnets de l'Enfance, No 11, janvier 1970. – Ce numéro est consacré, pour sa plus grande part, à l'étude des problèmes nouveaux qu'ont à affronter, du fait de l'évolution économique, sociale et culturelle de leur pays, les enfants et adolescents du tiers monde – et notamment en Inde, dans les Etats arabes et surtout en Amérique latine.

Ces sociétés, encore essentiellement agricoles, voient leurs structures traditionnelles altérées – à des degrés variables suivant les régions – par la pénétration progressive mais inéluctable de la modernisation. Les populations rurales, surtout les éléments jeunes et dynamiques, quittent à un rythme accéléré les campagnes, qui ne suffisent plus à les nourrir. Attirées vers les villes, elles viennent grossir la main-d'œuvre non qualifiée, sous-employée et mal payée qui s'y concentre, sans pouvoir s'y intégrer.

Arrachées à leur milieu social traditionnel, les masses néo-urbaines traversent une période d'adaptation difficile. Les structures familiales se désintègrent, les liens parents–enfants se relâchent. Les enfants et adolescents, contraints de travailler pour vivre, fréquentent rarement et irrégulièrement l'école, qui, lorsqu'elle existe, ne répond pas en général à leurs besoins. Pratiquement livrés à eux-mêmes, ils ne sont nullement préparés au rôle social et professionnel nouveau qui leur incombe.

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro un aperçu de l'action actuellement entreprise par les gouvernements et les organisations internationales, en faveur des jeunes générations lors de cette étape de transition, ainsi que des solutions envisagées dans certains pays.

La deuxième partie de ces *Carnets de l'Enfance* est consacrée à la superamine, aliment de sevrage riche en protéines, préparé par le Gouvernement algérien, avec les aides conjointes de l'Unicef, la FAO et l'OMS.

*

Les *Carnets de l'Enfance* sont publiés deux fois par an – en janvier et en juin – par le bureau européen de l'Unicef. Cette revue multilingue présente des articles sur les divers aspects des problèmes de l'enfance et de l'adolescence dans les pays en voie de développement, des politiques en vigueur ainsi que des solutions envisagées. Elle s'adresse plus particulièrement aux planificateurs, aux universitaires, aux médecins, aux nutritionnistes, aux sociologues et aux pédagogues.

Abonnement annuel: 14 fr. francais (4 dollars); pour deux ans: 20 fr. français (6 dollars). Bureau européen de l'Unicef, rue Pauline-Borghèse 20, Neuilly-sur-Seine (France).